

Les chauves-souris, nos voisines

Pourquoi sont-elles utiles ?

À la tombée de la nuit, les chauves-souris chassent au-dessus de nos jardins, de nos rues et de nos cours d'eau.

En France métropolitaine, 36 espèces de chauves-souris sont présentes. Certaines vivent dans les arbres ou les grottes, d'autres trouvent refuge dans nos granges, maisons, toitures, églises ou ponts.

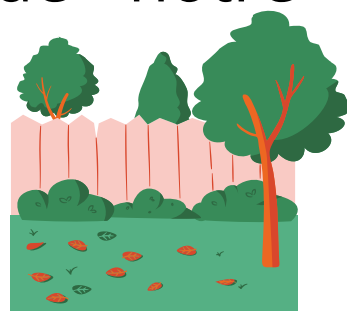
La Pipistrelle commune, très présente dans les villages, a pourtant vu ses populations diminuer d'environ un tiers depuis 2006.

Pourquoi les protéger ?

 Elles mangent des insectes, notamment de nombreux insectes nuisibles et moustiques.

 Elles participent à l'équilibre des écosystèmes et contribuent à la santé de nos cultures et de nos forêts.

 Elles témoignent de la qualité de notre environnement.



Au jardin, des gestes simples

Vous pouvez aider les chauves-souris en :

- laissant quelques zones sauvages ou en espaçant les tontes ;
- plantant des haies et espèces locales ;
- conservant les vieux arbres à cavités ;
- évitant les insecticides et produits chimiques ;
- préservant les haies et les bords de cours d'eau, qui servent de corridors et de terrains de chasse.

Eclairer moins, éclairer mieux

La lumière artificielle perturbe les chauves-souris et peut couper leurs déplacements nocturnes.

Pour un éclairage plus respectueux :

- dirigez la lumière vers le sol ;
- évitez d'éclairer les arbres, façades et toitures accueillant des animaux ;
- privilégiez une lumière chaude (3 000 K maximum) ;
- éteignez les éclairages inutiles ou programmez-les sur des horaires adaptés.

Moins de lumière, c'est aussi moins d'énergie consommée et un meilleur ciel étoilé.



Un projet de travaux ?

Une rénovation de toiture, un ravalement, une isolation extérieure ou l'aménagement de combles peut détruire un gîte sans que vous le sachiez.



Avant les travaux :

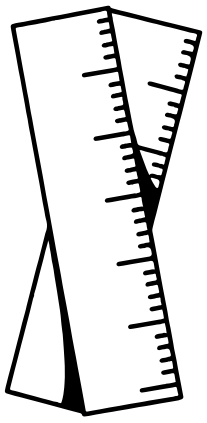
- faites vérifier la présence éventuelle d'espèces protégées ;
- adaptez si nécessaire la période du chantier ;
- ne bouchez pas une ouverture occupée sans avoir demandé conseil.

 Des solutions permettent de conserver ou créer des gîtes directement dans les bâtiments, notamment lors d'une isolation.

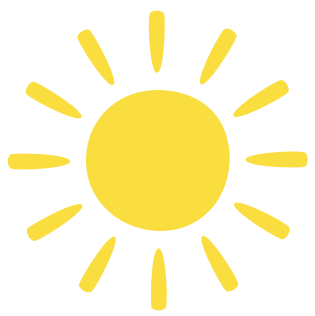
Pour les traitements de charpente, privilégiez des produits peu toxiques pour les animaux (air chaud, base minérale, huile etc.) et intervenez en dehors des périodes de présence.



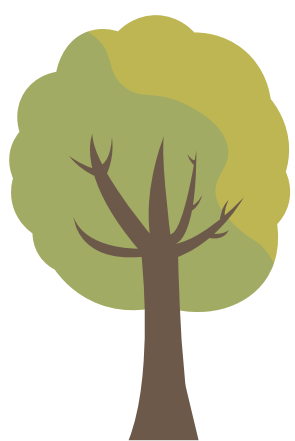
Installer un gîte à chauve-souris



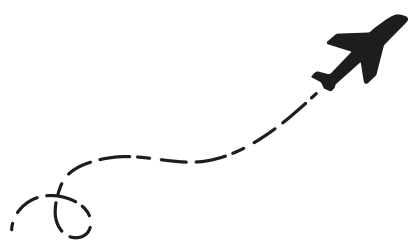
- La hauteur : Fixez le gîte entre 2 et 5 mètres de hauteur (idéalement à partir de 3 mètres) pour le placer hors de portée des prédateurs (chats) et des enfants.



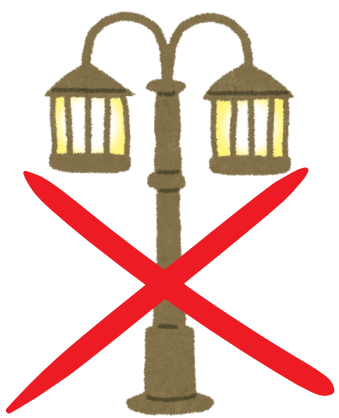
- L'orientation : Privilégiez une exposition plein sud, sud-est ou sud-ouest afin que le gîte emmagasine la chaleur du soleil (particulièrement le soleil du matin). Évitez l'exposition plein ouest si votre région est soumise à des pluies ou vents dominants froids.



- L'emplacement : Accrochez-le sur un mur extérieur, un pignon de maison, ou contre un arbre (utilisez dans ce cas du fil de fer plutôt que des clous pour ne pas blesser l'arbre). Il doit être fixe, et ne doit pas pouvoir bouger en cas de vent.



- L'accès dégagé : Assurez-vous qu'il y a un vide en dessous et aucune branche ou obstacle immédiat juste sous l'entrée pour que les chauves-souris puissent s'envoler et atterrir facilement, tout en empêchant les prédateurs de grimper.



- La tranquillité : Éloignez le gîte des sources de lumière artificielle (lampadaires, éclairages de terrasse) et des zones de passage trop bruyantes. L'entrée du gîte doit être située vers le bas.



- La période : Installez-le de préférence à l'automne. (à l'entrée de l'hibernation) ou à la fin de l'hiver.



- La patience : Ne touchez plus au gîte une fois en place. Il faut parfois 2 à 3 ans pour que les chauves-souris le repèrent et l'adoptent. Aucun entretien n'est nécessaire.